



## Objectifs de la formation

Maîtriser les règles de fonctionnement du conseil municipal / Connaître les éléments permettant de sécuriser juridiquement les décisions prises

**Lundi 03 octobre 2022**

à Marsac sur l'Isle

**Durée : 6 heures**

De 9h à 12h

De 14h à 17h

### Méthode :

- Apports théoriques
- Participation active
- Document pédagogique remis aux participants

## Programme

- 1. Composition du conseil municipal**
- 2. Les attributions du conseil municipal**
  - Domaines d'intervention
  - Délégations au maire
- 3. Les attributions du maire**
  - Le maire représentant de l'État
  - Le maire exécutif communal
  - Le maire et ses pouvoirs propres
- 4. Préparation aux débats du conseil municipal**
  - La convocation
  - L'ordre du jour
  - Le règlement intérieur
- 5. Déroulement des séances du conseil municipal**
  - L'ouverture de la séance
  - Les débats
  - Les modes de scrutin et les règles de vote
- 6. Formalités d'après séance**
  - Le procès-verbal et le compte rendu
  - Le contrôle de légalité
  - L'exécution de la délibération

**Intervenant : Claude REY – Directeur de l'Union des Maires de la Dordogne**

UDM 24 Formations

UDM 24 - Maison des communes- Bld de Saltgourde – 24430 Marsac sur l'Isle

Tél : 05 53 02 87 35 - Fax : 05 53 08 69 65

[contact@udm24.fr](mailto:contact@udm24.fr) / [www.maires-dordogne.fr](http://www.maires-dordogne.fr)